

POINT PRESSE INVESTISSEMENT CRECHES

Dans le cadre de la **réforme du Service Public de la Petite Enfance (SPPE)**, **un référentiel bâtiminaire national a en effet rendu obligatoire à compter du 1^{er} septembre** pour les **Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)**. Il vise à renforcer la qualité d'accueil, la sécurité, l'accessibilité et le bien-être des enfants.

D'ici 2026, **près de 1,2 M€ seront investis pour la mise aux normes de 18 crèches sur le territoire**, dont les locaux sont à la charge de **Roannais Agglomération**.

Vous êtes cordialement conviés à **un point presse le jeudi 3 juillet à 9h, au LAEP de Riorges (Quartier Saint-Clair - Espace des 4 vents, 29 chemin de Villerest)** autour des travaux du référentiel bâtiminaire dans les crèches, en présence de **Clotilde Robin**, vice-présidente de Roannais Agglomération déléguée à la cohésion sociale et l'habitat.

Je vous prie de bien vouloir me faire part de votre participation.

CONTACT

Yannick Vernay — Attaché de presse

Roannais Agglomération

04 77 23 20 37 · yvernay@roannais-agglomeration.fr